

DEFI FOLY



RÈGLEMENT 2025

Article 1 :

L'épreuve "DÉFI FOLY" organisée par l'ALC (Association du Lac des Confins) le Dimanche 20 avril 2025, comporte deux épreuves : le "Water Slide" et les "O.G.N.I."

Article 2 : Avertissement de sécurité et d'état de forme physique

2.1. L'épreuve "DÉFI FOLY" est ouverte à toutes les personnes en excellente santé et convenablement entraînées, âgées d'au moins 18 ans le jour de la compétition.

Chaque concurrent doit maîtriser parfaitement les techniques de glisse sur neige et les techniques de la natation.

2.2. Pour des raisons de sécurité évidentes et d'éthique sportive, l'organisation se réserve le droit d'écarter de l'épreuve tout compétiteur jugé en état d'ébriété ou sous influence de stupéfiants.

2.3. La piste de compétition du Défi Foly est réservée exclusivement aux concurrents inscrits. Elle est praticable uniquement durant les heures d'ouvertures officielles sous le contrôle du starter.

Article 3 : Matériel individuel de sécurité obligatoire

Chaque compétiteur engagé dans les épreuves du Défi Foly doit être impérativement équipé lors de chaque départ du matériel suivant et en parfait état :

- 1) Casque homologué ski
- 2) Combinaison néoprène intégrale type plongée subaquatique (Shorty et manches courtes interdits)
- 3) Gilet de sauvetage homologué
- 4) Gants
- 5) Dossard d'identification remis par l'organisation.

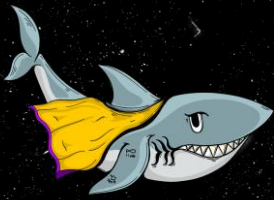
Article 4 : Matériel technique

4.1 Pour l'épreuve "Water Slide" les équipements suivants seront seuls admis et ne devront en aucun cas être munis de système de flottaison :

- a) skis (fond/alpin et assimilés)
- b) snowboard
- c) monoski

4.2. Pour l'épreuve "O.G.N.I." (Objet Glissant Non Identifié) : tout est autorisé sauf les équipements sus cités et tout engin motorisé ou susceptible d'engendrer une pollution du lac.

Il est de la responsabilité de chaque équipe d'évacuer du lac et des berges du lac l'O.G.N.I après l'épreuve et avant le lendemain 12h00 dernier délai.



DEFI FOLY



RÈGLEMENT 2025

Article 5 : Modalités d'inscription et tarifs

5.1. Inscription pour le Water Slide

Les qualifications auront lieu de 9h à 14h, partagées en cinq séries de 1 heure chacune. Chaque série se compose de 20 coureurs qui devront effectuer leurs deux runs de qualifications dans le temps imparti.

Lors de son inscription, chaque coureur devra choisir un dossard dans une série (encore disponible), et s'organiser pour être prêt avec tout son matériel au départ à l'heure prévue (aucun retard ne sera admis).

Série 1 (dossards de 1 à 20) de 9 à 10h

Série 2 (dossards de 21 à 40) de 10 à 11h

Série 3 (dossards de 41 à 60) de 11h à 12h

Série 4 (dossards de 61 à 80) de 12h à 13h

Série 5 (dossards de 81 à 100) de 13 à 14h

Ex : Choix du dossard 42 encore disponible à l'inscription = coureur présent à 11h au départ afin d'enchaîner ses 2 runs.

5.2. L'inscription est prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin officiel dûment rempli et signé avant le samedi 19 avril 2025 à 12H00 sur le site internet de l'événement www.defifoly.com

Montant des inscriptions :

Water Slide : 30 € (limite de 100 participants)

OGNI : 50 € par OGNI (limite de 15 OGNI)

Nous vous demandons de remplir un bulletin d'inscription par équipier.

5.3. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

5.4. L'inscription comprend :

a) le droit de participer à l'épreuve,

b) tee-shirt dossard officiel

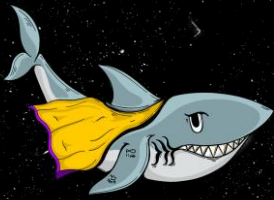
5.5. Une caution de 30€ sera exigée pour le prêt du gilet de sauvetage.

5.6. Attestation d'assurance à fournir selon modèle cité à l'article 6.2 du présent règlement.

Article 6 : Assurance

6.1. L'ALC, organisateur du Défi Foly a souscrit auprès de la compagnie MAIF un contrat d'assurance n° 4204055, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur.

6.2. Il incombe aux concurrents de s'assurer personnellement en ayant en leur possession une licence FFS compétition OU carte neige OU ticket "Aravis Sécurité" (3€)



DEFI FOLY



RÈGLEMENT 2025

Article 7 : Résultats et dotation

7.1. Classement Water Slide :

Le classement est établi en fonction de la meilleure distance des deux runs de qualifications. Les seize meilleures distances homme et les quatre meilleures distances femme sont qualifiés pour la Finale.

Un classement scratch sera établi en fonction des meilleures distances réalisées lors de la finale uniquement.

7.2. Classement par équipe : Challenge Sergeï Chupletsov

Le classement du challenge Sergeï Chupletsov sera établi en fonction des trois meilleures distances réalisées par les coureurs d'une même équipe (qualification ou finale).

7.3. Classement O.G.N.I. : Le prix O.G.N.I. sera attribué par le Comité d'Organisation à l'équipage, ayant réalisé une distance sur l'eau supérieure à 10 m, selon les critères esthétiques, créatifs, humoristiques du candidat faisant preuve d'originalité.

Article 8 :

L'ALC, organisateur du DÉFI FOLY, se réserve le droit, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, de modifier le règlement. Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication lié à l'événement.

Article 9 : Comité de course

Création de comité de course pour gérer tous les problèmes et litiges lors de l'événement.

Le comité de course se compose des trois personnes : le directeur de course, le responsable de la piste d'élan et un coureur désigné par le comité d'organisation.